

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Compte-rendu
Jeudi 19 avril 2018

18h45-19h30

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT
PRESENTS
(16)

Mme CHARGE-BARON, M. BIROT, M. BOURREAU, Mme DUFAURET, Mme FERCHAUD, Mme FOUILLET, M. GEFFARD, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme MERCERON, Mme MORANDEAU, Mme RABILLOUD, Mme REGNIER, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON,

ABSENTS
EXCUSES
(7)

M. BERNIER, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, Mme PUAUT, Mme REVEAU, Mme VRIGNAUD, M. YOU

/

POUVOIRS

Date de la
convocation

11 avril 2018

Secrétaire de
séance

Mme BAILLET

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES GENERALES

ASSEMBLEES

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 29 mars.

FINANCES

1. Budget annexe SAD – Compte de gestion 2017
2. Budget annexe SAD – Compte administratif 2017
3. Budget annexe SAD – Proposition d'affectation de résultats
4. Budget annexe SSIAD – Compte de gestion 2017
5. Budget annexe SSIAD – Compte administratif 2017
6. Budget annexe SSIAD – Proposition d'affectation de résultats
7. Budget annexe Centre d'hébergement d'urgence – Compte de gestion 2017
8. Budget annexe Centre d'hébergement d'urgence – Compte administratif 2017
9. Budget annexe Centre d'hébergement d'urgence – Proposition d'affectation de résultats
10. Budget annexe Logements de stabilisation – Compte de gestion 2017

11. Budget annexe Logements de stabilisation – Compte administratif 2017
12. Budget annexe Logements de stabilisation – Proposition d'affectation de résultats
13. Budget annexe CHRS – Compte de gestion 2017
14. Budget annexe CHRS – Compte administratif 2017
15. Budget annexe CHRS – Proposition d'affectation de résultats

RESSOURCES HUMAINES

Pour information : mise à disposition individuelle

DELIBERATIONS

ASSEMBLEES

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration

Le compte-rendu du conseil d'administration du 29 mars est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

1. Budget Annexe SERVICE AIDE A DOMICILE (SAD) – Compte de Gestion 2017

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :
Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,
Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	17 501,00	1 962 001,00	1 979 502,00
Titres de recettes émis (b)	16 902,55	1 939 105,74	1 956 008,29
Réductions de titres (c)	0,00	96 046,82	96 046,82
Recettes nettes (d = b - c)	16 902,55	1 843 058,92	1 859 961,47
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	17 501,00	1 962 001,00	1 979 502,00
Mandats émis (f)	2 577,17	1 947 868,31	1 950 445,48
Annulations de mandats (g)	0,00	17 911,25	17 911,25
Dépenses nettes (h = f - g)	2 577,17	1 929 957,06	1 932 534,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	14 325,38		
(h - d) Déficit		86 898,14	72 572,76

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais : D'APPROUVER le Compte de Gestion 2017 du Service Aide à Domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2. **Budget Annexe SERVICE AIDE A DOMICILE (SAD) – Compte Administratif 2017**

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor.

Considérant que le budget du Service Aide à domicile est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 Avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2017 suivant :

Budget Annexe SAD - COMPTE ADMINISTRATIF 2017					
			CA Global	CA Tarifé	CA non Tarifé
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	87 880.93 €	75 533.66 €	12 347.27 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 748 528.25 €	1 504 629.13 €	243 899.12 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	93 547.88 €	80 404.40 €	13 143.48 €
		Sous total dépenses 2017	1 929 957.06 €	1 660 567.19 €	269 389.87 €
		Reprise déficit antérieur	20 300.00 €	20 300.00 €	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2017		1 950 257.06 €	1 680 867.19 €	269 389.87 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 646 084.22 €	1 414 809.39 €	231 274.83 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	174 414.32 €	148 561.25 €	25 853.07 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	22 560.38 €	22 242.80 €	317.58 €
		Sous total recettes 2017	1 843 058.92 €	1 585 613.44 €	257 445.48 €
002 : excédent antérieur reporté		0.00 €	0.00 €	0.00 €	
TOTAL RECETTES 2017		1 843 058.92 €	1 585 613.44 €	257 445.48 €	
		RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	- 107 198.14 €	- 95 253.75 €	- 11 944.39 €
Investissement	Dépenses		2 577.17 €		

	Recettes		16 902.55 €		
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	14 325.38 €		

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.
D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

3. Budget Annexe SERVICE AIDE A DOMICILE (SAD) – Proposition d'affectation des résultats

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :
Il s'agit de voter l'affectation des résultats.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat excédentaire de l'exercice 2017 à hauteur de 14 325.38 €,
Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 aurait dû être de 50 747.04 €,
Le résultat à reporter sur le budget 2018 s'élève à 65 072.42 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat du SAD du Bocage Bressuirais de l'exercice 2017 :

- **Résultat 2017 : déficit de -86 898.14 €**
- Résultat Tarifé : déficit de -74 953.75 €
- Résultat non Tarifé : déficit de - 11 944.39 €

Considérant le résultat antérieur reporté au budget 2017

- Budget Global : déficit de 20 300 €
- Budget Tarifé : déficit de 20 300 €
- Budget non Tarifé : 0 €

Le résultat cumulé au 31/12/2017 est de :

- Tarifé : - 74 953.75 € - 20 300 € = - 95 253.75 €
- Non Tarifé : - 11 944.39 €

Soit un déficit cumulé 2017 de : - 107 198.14 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat d'investissement au compte 001 du budget 2018 pour un montant de 65 072.42 €**
- **De reporter l'affectation du résultat de fonctionnement dans l'attente d'une décision du Conseil Départemental pour un éventuel plan de reprise**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.
D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération**

4. Budget Annexe SERVICE SOINS A DOMICILE (SSIAD) – Compte de gestion 2017

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	70 937,43	1 309 687,82	1 380 625,25
Titres de recettes émis (b)	7 269,81	1 304 310,88	1 311 580,69
Réductions de titres (c)	0,00	3 805,24	3 805,24
Recettes nettes (d = b - c)	7 269,81	1 300 505,64	1 307 775,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	70 937,43	1 309 687,82	1 380 625,25
Mandats émis (f)	489,40	1 356 528,97	1 357 018,37
Annulations de mandats (g)	0,00	57 593,28	57 593,28
Dépenses nettes (h = f - g)	489,40	1 298 935,69	1 299 425,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	6 780,41	1 569,95	8 350,36
(h - d) Déficit			

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bres-suirais :

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2017 du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

5. Budget Annexe SERVICE SOINS A DOMICILE (SSIAD) – Compte Administratif 2017

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor.

Considérant que le budget du Service de Soins à domicile est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 Avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2017 suivant :

Budget Annexe SSIAD : Compte administratif 2017			
Fonctionnement			CA 2017
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	64 087.33 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 139 416.46 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	95 431.90 €
		Sous total dépenses 2017	1 298 935.69 €
		002 : Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2017		1 298 935.69 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 209 463.11 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	91 042.53 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2017	1 300 505.64 €
		002 : Reprise excédent antérieur	47 224.71 €
	TOTAL RECETTES 2017		1 347 730.35 €
	RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2017		48 794.66 €
	Investissement	Dépenses	TOTAL DEPENSES 2017
Recettes		Sous total recettes 2017	7 269.81 €
		001 : Reprise excédent antérieur	63 737.43 €
		TOTAL RECETTES 2017	71 007.24 €
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2017		70 517.84 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

6. **Budget Annexe SERVICE SOINS A DOMICILE (SSIAD) – Proposition d'affectation des résultats**

Rapporteur : Martine CHARGE-BARON

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : 6 780.41 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à 63 737.43 €

Le résultat à reporter sur le budget 2018 au 001 s'élève à 70 517.84 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : 1 569.95 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à : 47 224.71 €

Le résultat à affecter sur le budget 2019 s'élève à 48 794.66 €.

Il est proposé que cette somme soit affectée de la façon suivante :

- **Une partie en section d'investissement : 16 000 €**
- **Une partie en réserve de compensation : 16 000 €**
- **Le solde de 16 794.66 € en déduction des charges d'exploitation 2019 (N+2)**

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bres-suirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat d'investissement**
- **D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.**

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

7. Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU) – Compte de gestion 2017

Rapporteur : André GUILLERMIC

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	759,17	27 443,17	28 202,34
Titres de recettes émis (b)	510,03	25 208,25	25 718,28
Réductions de titres (c)	0,00	9 609,08	9 609,08
Recettes nettes (d = b - c)	510,03	15 599,17	16 109,20
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	759,17	27 443,17	28 202,34
Mandats émis (f)	129,00	25 232,48	25 361,48
Annulations de mandats (g)	0,00	2 913,72	2 913,72
Dépenses nettes (h = f - g)	129,00	22 318,76	22 447,76
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	381,03		
(h - d) Déficit		6 719,59	6 338,56

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2017 du budget Centre d'Hébergement d'Urgence.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

8. Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU) – Compte Administratif 2017

Rapporteur : André GUILLERMIC

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor.

Considérant que le budget du Centre d'Hébergement d'Urgence est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 Avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- **De procéder au vote du compte administratif 2017 suivant :**

Budget Annexe CHU : Compte administratif 2017			
Fonctionnement	Dépenses	CA 2017	
		Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	4 353.06 €
	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	16 224.89 €	
	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	1 740.81 €	
	Sous total dépenses 2017	22 318.76 €	

	es	002 : Reprise déficit antérieur	0.00 €
		TOTAL DEPENSES 2017	22 318.76 €
	R e c e t t e s	Groupe 1 : Produits de la tarification	15 599.17 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0.00 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2017	15 599.17 €
		002 : Reprise excédent antérieur	0.00 €
		TOTAL RECETTES 2017	15 599.17 €
		RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2017	- 6 719.59 €
I n v e s t i s s e m e n t	Dé- pen ses		129.00 €
	Re- cett es		510.03 €
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2017	381.03 €
		001 : Reprise excédent antérieur	267.17 €
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT GLOBAL 2017	648.20 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.
D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise
en œuvre de cette délibération**

9. Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU) – Proposition d'affectation des résultats

Rapporteur : André GUILLERMIC
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :
Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :
En section d'investissement : en N+1
En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : 381.03 €
Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à 267.17 €
Le résultat à reporter sur le budget 2018 au 001 s'élève à 648.20 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : - 6 719.59 €
Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à : 0.00 €
Le résultat à reporter sur le budget 2019 est de - 6 719.59 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bres-suirais :

- D'adopter l'affectation du résultat d'investissement
- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

10. **Budget Annexe LOGEMENT DE STABILISATION – Compte de gestion 2017**

Rapporteur : André GUILLERMIC

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	800,00	29 117,95	29 917,95
Titres de recettes émis (b)	800,00	26 589,31	27 389,31
Réductions de titres (c)	0,00	50,00	50,00
Recettes nettes (d = b - c)	800,00	26 539,31	27 339,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	800,00	29 117,95	29 917,95
Mandats émis (f)	0,00	30 942,46	30 942,46
Annulations de mandats (g)	0,00	2 749,00	2 749,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	28 193,46	28 193,46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	800,00		
(h - d) Déficit		1 654,15	854,15

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bres-suirais :

- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2017 du budget Logement de stabilisation

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

11. Budget Annexe LOGEMENT DE STABILISATION – Compte Administratif 2017

Rapporteur : André GUILLERMIC

Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor.

Considérant que le budget Logements de stabilisation est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 Avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- **De procéder au vote du compte administratif 2017 suivant :**

Budget Annexe Logements de Stabilisation : Compte administratif 2017			
Fonctionnement			CA 2017
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	2 577.70 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	15 033.64 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	10 582.12 €
		Sous total dépenses 2017	28 193.46 €
		002 : Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2017		28 193.46 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	25 602.03 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	937.28 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2017	26 539.31 €
		002 : Reprise excédent antérieur	1 515.92 €
	TOTAL RECETTES 2017		28 055.23 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017		- 138.23 €
Investissement	Dépenses	Sous total dépenses 2017	0.00 €
	Recettes	Sous total recettes 2017	0.00 €
		Excédent de fonctionnement 2015 affecté à l'investissement	800.00 €
		TOTAL RECETTES 2017	800.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2017		800.00 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.
D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

12. **Budget Annexe LOGEMENT DE STABILISATION – Proposition d'affectation des résultats**

Rapporteur : André GUILLERMIC
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :
Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :
En section d'investissement : en N+1
En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : 0.00 €
Considérant que le résultat incorporé s'élève à 800.00 €
Le résultat à reporter sur le budget 2018 au 001 s'élève à 800.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : - 1 654.15 €
Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à : 1 515.92 €
Le résultat à reporter sur le budget 2019 s'élève à -138.23 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bres-suirais :

- D'adopter l'affectation du résultat d'investissement
- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.
D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

13. **Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) – Compte de ges-tion 2017**

Rapporteur : André GUILLERMIC
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :
Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,
Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 453,96	237 916,51	252 370,47
Titres de recettes émis (b)	10 201,82	232 171,67	242 373,49
Réductions de titres (c)	0,00	773,00	773,00
Recettes nettes (d = b - c)	10 201,82	231 398,67	241 600,49
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 453,96	237 916,51	252 370,47
Mandats émis (f)	1 580,82	235 286,83	236 867,65
Annulations de mandats (g)	0,00	641,99	641,99
Dépenses nettes (h = f - g)	1 580,82	234 644,84	236 225,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	8 621,00		5 374,83
(h - d) Déficit		3 246,17	

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2017 du budget Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE, D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

14. Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) – Compte Administratif 2017

Rapporteur : André GUILLERMIC
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor.

Considérant que le budget Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale est un budget relevant de l'instruction M22, il convient de voter le compte administratif avant le 30 Avril de l'année N+1.

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- **De procéder au vote du compte administratif 2017 suivant :**

Budget Annexe CHRS : Compte administratif 2017			
Fonctionnement			CA 2017
Dépenses		Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	10 685.73 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	150 247.97 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	73 711.14 €

		Sous total dépenses 2017	234 644.84 €
		002 Reprise déficit antérieur	0.00 €
		TOTAL DEPENSES 2017	234 644.84 €
	Re- ce- tte s	Groupe 1 : Produits de la tarification	187 689.01 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'explo- itation	43 709.66 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits ex- ceptionnels et produits non encaissables	0.00 €
		Sous total recettes 2017	231 398.67 €
		002 : Reprise excédent antérieur	9 493.27 €
		TOTAL RECETTES 2017	240 891.94 €
		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	6 247.10 €
I r v e s t i s s e m e n t	Dé- pen- ses		1 580.82 €
	Re- cett es		10 201.82 €
		001 : Reprise excédent antérieur	4 265.96 €
		TOTAL RECETTES 2017	14 467.78 €
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	12 886.96 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.**

**D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise
en œuvre de cette délibération**

**15. Budget Annexe CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) – Proposition d'af-
fectation des résultats**

Rapporteur : André GUILLERMIC
Agent référent : Ludovic HAY

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat positif de l'exercice 2017 : 8 621.00 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à 4 265.96 €

Le résultat à reporter sur le budget 2018 au 001 s'élève à + 12 886.96 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2017 : - 3 246.17 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2017 s'élève à : 9 493.27 €
Le résultat à affecter sur le budget 2019 s'élève à 6 247.10 €.

Il est proposé que cette somme soit affectée de la façon suivante :

- Une partie en section d'investissement : 2 000 €
- Une partie en réserve de compensation : 2 000 €
- Une partie en section de fonctionnement en déduction des charges d'exploitation 2019 (N+2) : 2 247.10 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressirais :

- D'adopter l'affectation du résultat d'investissement
- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,
D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

RESSOURCES HUMAINES

Pour information

a. Renouvellement mise à disposition individuelle

Une erreur administrative a été faite lors du dernier conseil d'administration. Le renouvellement de la mise à disposition ne concernait pas Sandra MATOS mais Françoise BLAIS (agent en reclassement).

Il convient donc de corriger et d'informer le Conseil d'administration du renouvellement de la mise à disposition de Françoise BLAIS selon les conditions suivantes :

Collectivité et service d'origine	Structure et service d'accueil	Nom-Prénom de l'agent	Temps de mise à disposition	Fonction	MAD individuelle	
					Date début	Date fin
CIA S - SAD	CA2B- Gestion des déchets	Françoise BLAIS	31H30/hebdo.	Gestionnaire TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative sur le territoire) : Suivi des mouvements de bacs d'ordures ménagères en lien avec la puce électronique Transmission des consignes auprès des usagers	01/04/2018	31/12/2018

La Vice-Présidente du CIAS
Martine CHARGE-BARON